

## Burundi : cinq blessés dans un attentat à la grenade à Bujumbura

@rib News, 05/12/2017 &ndash; Source AFP Au moins cinq personnes ont été blessées par l'explosion d'une grenade lancée dans la foule à un arrêt de bus du centre de Bujumbura, la capitale du Burundi, a-t-on appris mardi de source policière.

"Hier (lundi) vers 20h00 (18h00 GMT), un inconnu a lancé une grenade dans la foule qui attendait à l'arrêt de bus appelé la Permanence dans la Zone de Bwiza (centre). Elle a fait cinq blessés, dont un grièvement" atteint, a annoncé à l'AFP le commissaire de police en mairie de Bujumbura, Bonfort Ndoreraho. "Un suspect a été arrêté alors qu'il prenait des photos de la scène, il est en train d'être interrogé", a-t-il poursuivi, rappelant que "deux autres grenades ont explosé dans des endroits déserts de la capitale la semaine dernière, jeudi et vendredi, après des mois sans de telles attaques". Le Burundi est régulièrement le théâtre d'attaques à la grenade depuis de nombreuses années, mais celles-ci s'étaient multipliées avec la grave crise politique émaillée de violences que vit ce pays depuis la candidature en avril 2015 du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé et sa réélection en juillet de la même année. Pouvoir et opposition se rejettent la responsabilité de ces crimes qui ne sont jamais revendiqués. Cette série d'attaques pourrait être liée à la nouvelle session du dialogue burundais de sortie de crise qui s'est ouverte le 28 novembre à Arusha (nord de la Tanzanie), en l'absence de l'opposition en exil. Cette réunion a pour ambition d'aboutir à la signature d'un accord le 8 décembre en présence des chefs d'État de la Communauté des États d'Afrique de l'Est (EAC), selon un programme distribué aux délégués par le médiateur dans cette crise, l'ancien président tanzanien Benjamin Mkapa. Les violences qui ont accompagné la crise auraient engendré au moins 1.200 morts, la détention illégale de milliers de personnes et la torture de milliers d'autres, des centaines de disparitions ainsi que le déplacement de plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, d'après les estimations de la Cour pénale internationale (CPI), qui a ouvert une enquête.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});